



Madame, Monsieur,

Vous avez été très nombreux parmi tous les invités à participer vendredi 9 septembre 2011 à la visite de l'Atelier d'abattage et de découpe du Pays Dignois et nous tenons très sincèrement à vous en remercier.

Votre présence ainsi que vos interventions, témoignent, nous en sommes convaincus, de tout l'intérêt que vous accordez à ces outils et plus particulièrement à l'organisation commerciale de la vente en circuit court de la viande.

Comme nous vous l'avons indiqué, ces outils sont victimes de leur succès. La pérennisation de leur activité s'appuie sur leur modernisation indispensable à l'offre de services de qualité dans des délais raisonnables.

Notre discussion a confirmé la volonté des collectivités d'accompagner l'utilisation de produits locaux en restauration hors domicile (3000 repas quotidien pour la ville de Digne), ainsi que la nécessité de maintenir un service public d'abattage de proximité.

L'impact social de ces outils, dix emplois directs, des dizaines d'emplois indirects diversifiés (qualification et localisation), ainsi que l'exploitation de la valeur ajoutée propre aux circuits courts, génératrice de dynamisme économique, ont été partagés.

Forts de ce constat favorable et des propositions développées par Mme la Préfète, nous étudions le transfert de la compétence Atelier d'abattage et de découpe du Pays Dignois à la Communauté de Communes des Trois Vallées, ainsi que le plan de financement permettant de réaliser les aménagements.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de l'avancement de ces réflexions et vous réitérons tous nos remerciements pour votre précieux soutien.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Serge GLOAGUEN

Jean-Louis UGHETTO